



Commune de Réau

Canton de Combs-la-Ville
Département de Seine-et-Marne

Envoyé en préfecture le 02/07/2026
Reçu en préfecture le 02/07/2026
Publié le 03/07/2026
ID : 077-217703842-20260629-DEL_2026_050-DE

DEL n°2026-050

Délibération du Conseil Municipal du 29 juin 2026

L'an deux mil vingt-six et le vingt-neuf juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à la salle des fêtes de Réau, sous la présidence de Monsieur Alain AUZET, Maire de REAU.

Date de convocation :	22/06/2026	Nombre de conseillers municipaux : 19		
Date d'affichage :	22/06/2026	En exercice : 19	Présents : 18	Votants : 19
Présents : (18) Mmes ARZUR Elodie, BONNOMET Muriel, DA SILVA Marta, KLECZINSKI Nathalie, LETACHE Angélique, PADUA Elisabeth, PADUA Virginie, PROFFIT Florence, VIMONT Isabelle. MM. AUZET Alain, BA IDRIS Farid, CORMIER Stéphane, ESCARGUEL Joffrey, LEQUERTIER Sébastien, MARTIAL Pierre-Louis, ROSSIT Alexandre, SIMONNET Pascal, VICTOR Jordan. Absents excusés : (00) Absents : (00) Représentés : (01) M. MARTIAL Laurent par M. MARTIAL Pierre-Louis				
Secrétaire de séance : Mme KLECZINSKI Nathalie				

Objet : TARIFS DES REPAS PORTAGE AU 1^{ER} SEPTEMBRE 2026 ANNEE SCOLAIRE 2026-2027

Vu les tarifs et les options de repas proposés aux bénéficiaires de ce service,

Vu les tarifs facturés par le prestataire ELITE RESTAURATION.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré par :

POUR : 19 voix

CONTRE : 00 voix

ABSTENTION : 00 voix

DECIDE de fixer les tarifs des repas portage comme indiqués dans le tableau ci-dessous à compter du 1er septembre 2026.

PRÉCISE que ces tarifs seront susceptibles d'être revus à la hausse ou à la baisse en cours d'année en fonction des variations de tarifs appliquées par notre prestataire.

DIT que les crédits nécessaires seront inscrits au budget communal de l'exercice concerné.

DIT que la présente délibération sera transmise à la préfecture de Seine-et-Marne et publiée selon les modalités réglementaires.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations,

En Mairie le 29 juin 2026

Le Secrétaire de séance
Nathalie KLECZINSKI

Le Maire
Alain AUZET

